



Ti ar Vro Landerne-Daoulaz

1 rue du Dr Pouliquen 29800 Landerne
contact@tiarvrolandernedaoulaz.bzh 07 60 86 38 66

D'ar/le : 16-02-2020

Pal/Objet : Dilennadegoù kêr 2020 hag ar brezhoneg/ Elections municipales 2020 et langue bretonne

Mesdames, Messieurs,

Ti ar Vro Landerne Daoulaz, fédération d'associations ayant pour objectif le développement de la langue et de la culture bretonnes sur l'ensemble du territoire souhaite interpeler la liste que vous représentez sur la place de la langue bretonne au sein de votre commune et plus spécifiquement sur la politique linguistique que vous mettrez en œuvre sur la mandature 2020-2026. Vos décisions, en tant que futur(e)s élu(e)s, seront d'une grande importance pour le maintien de la langue dans les années à venir.

Fin 2010, l'UNESCO répertoriait 2500 langues en danger sur les 6700 parlées sur la planète. L'UNESCO rappelle que « la perte d'une langue entraîne un appauvrissement de l'Humanité à de multiples égards » : connaissances perdues, disparition du patrimoine culturel. De 0 (langue éteinte) à 5... Chaque continent est passé au crible par des spécialistes. La langue bretonne est classée parmi les langues « sérieusement en danger », soit au niveau 2. Ce qui signifie que « la langue est seulement parlée par les grands-parents et les générations plus âgées. Certes, les parents arrivent encore à comprendre cette langue mais ne l'emploient plus avec les enfants, ni entre eux ». Notre génération a le devoir de continuer cette transmission en formant de nouveaux bretonnants et en leur proposant des lieux d'échange en breton. On sait aussi aujourd'hui que la diversité culturelle est de plus en plus mise en avant ainsi que les bienfaits du bilinguisme voire du plurilinguisme dans la construction des individus.

À l'heure de la mondialisation, les Bretons sont fiers de leur identité et souhaitent que leur langue reste vivante et soit transmise aux générations futures par le biais de l'école ou des formations adultes.

Le rôle des collectivités locales est donc primordial pour amplifier rapidement cette dynamique et relever ensemble le défi de la réappropriation de cette part de notre patrimoine commun. Avec eux, les citoyens travailleront au développement d'une langue bretonne vivante, créative, favorisant l'économie et le lien social.

Les communes et les communautés de communes forment l'échelon le plus proche des citoyens : ce sont elles qui créent notre cadre de vie quotidien. **Les élus locaux ont donc une responsabilité** déterminante en la matière. C'est pourquoi, nous proposons à l'ensemble des listes en lice pour ces élections de se positionner clairement par rapport au développement de la langue bretonne et de s'engager sur des actions concrètes visant à redynamiser la langue sur les territoires dont elles auront la charge.

Afin que les électeurs puissent connaître les actions que vous mettrez en place concernant la langue bretonne si vous êtes élu(e)s, nous vous proposons de remplir un questionnaire à nous retourner. Cette démarche est relayée par de nombreux électeurs. Elle se veut citoyenne et transparente. Nous publierons vos réponses sur notre site : <http://tiarvrolandernedaoulaz.bzh> et les communiquerons à la presse avant les élections pour que chaque citoyen puisse être informé.

Ne doutant pas de votre intérêt pour cette question qui nous concerne tous, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos sentiments les meilleurs.

Ti ar Vro Landerne Daoulaz

1-Le breton au niveau communal / Ar brezhoneg er c'humunioù

Merci de cocher les actions que vous proposerez :

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemple ville de :
	<input checked="" type="checkbox"/>	1- Nommer un adjoint délégué à la langue bretonne afin de la promouvoir et lui attribuer un budget.	Landerneau
	<input checked="" type="checkbox"/>	2- Nommer un agent délégué à la langue bretonne et spécifier dans sa fiche de poste la transversalité de sa mission.	Quimper
		3- Recenser les bretonnants parmi le personnel et les élus et le rendre public.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	4- Recenser dans la commune les personnes ressources bretonnantes (lieux, entreprises, administrations, associations ...).	
<input checked="" type="checkbox"/>		5- Proposer un accueil en breton dans les services accueillant du public.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	6- Proposer des formations en breton au personnel communal sur la base du volontariat.	Plougastel
	<input checked="" type="checkbox"/>	7- Introduire des articles en breton dans le bulletin municipal.	La Martyre
	<input checked="" type="checkbox"/>	8- Réaliser une version en breton de certaines pages du site internet de la commune (service proposé par l'Office de la langue bretonne).	Carhaix
<input checked="" type="checkbox"/>		9- Généraliser le livret de famille français/breton.	Carhaix
	<input checked="" type="checkbox"/>	10- Proposer la célébration des mariages en breton si demande.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	11- Garantir les anthroponymes bretons des citoyens (ex : Fañch).	Soutien/Quimper
	<input checked="" type="checkbox"/>	12- Dans les protocoles d'accueil des nouveaux arrivants, présenter la langue bretonne (écoles, formations possibles, formation adultes).	
<input checked="" type="checkbox"/>		13- Initier un agenda 21 de la langue bretonne.	Hennebont
	<input checked="" type="checkbox"/>	14- Soutenir le fonctionnement des associations en charge de la langue bretonne et de la culture bretonne sur le territoire.	
	<input checked="" type="checkbox"/>	15- Signer la charte Ya d'ar Brezhoneg. (Pour pouvoir signer la charte Ya d'ar Brezhoneg au niveau 1, il faut réaliser au moins 5 actions parmi les 55 actions proposées par l'Office de la langue bretonne : http://www.fr.brezhoneg.bzh/31-ya-d-ar-brezhoneg.htm) Niveau 1 : Loperhet, La Martyre, Ploudiry, La Roche Maurice, Logonna-Daoulas Niveau 2 : Landerneau, Treflevenez Niveau 3 : Quimperlé Niveau 4 : Carhaix	

Vous avez coché plusieurs actions. Quel sera votre calendrier de mise en œuvre ?

Mandat

Quelles seront les modalités de mise en place ? _____

Par le binôme élu-agent délégué à la langue bretonne en lien avec le Maire et le Conseil d'adjoints + structuration et affichage d'un « Centre culturel breton » à Landerneau.

2- Le breton au niveau de la communauté de communes / Ar brezhoneg er c'humuniezh kumunioù :

La communauté des communes a signé la charte Ya d'ar Brezhoneg niveau 1 et s'est engagée pour :

- utiliser du papier à en-tête bilingue
- avoir un logo bilingue
- réaliser l'édito du magazine de la communauté des communes en breton
- proposer des cartes de visite bilingues
- proposer un message téléphonique en breton

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
	x	16- Nommer un vice-président communautaire délégué à la langue bretonne en lui attribuant un budget.	
	x	17- Nommer un agent délégué à la langue bretonne et le spécifier dans sa fiche de poste.	
x		18- Insérer la langue bretonne dans une des compétences et le communiquer.	CCPIroise Quimperlé Communauté Poher Communauté
x		19- Proposer un accueil en breton dans les services accueillant du public.	
	x	20- Proposer des formations en breton au personnel communautaire sur la base du volontariat.	
	x	21- Introduire des articles en breton dans le bulletin communautaire.	Quimperlé Communauté
	x	22- Réaliser une version en breton de certaines pages du site internet de la communauté.	Quimperlé Communauté
	x	23- Soutenir les acteurs associatifs et économiques du breton dans leur développement sur la communauté des communes.	
x		24- Proposer de signer le niveau 2 de la charte Ya d'ar Brezhoneg.	Quimperlé Communauté

Vous avez coché plusieurs actions. Quel sera votre calendrier de mise en œuvre ?
Mandat

Quelles seront les modalités de mise en place ? _____

Par le binôme élu-agent délégué à la langue bretonne en lien avec le Président et le bureau communautaire

**3- Langue bretonne et éducation – enfance - enseignement pour adultes :
Ar brezhoneg hag an deskadurezh – ar yaouankiz – ar c’helenn evit an dud deuet :**

CRECHES / MAGOURIOù :

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
x		25- Proposer dans toutes les crèches communales, intercommunales en délégation de service public au minimum une initiation à la langue bretonne.	
x		26- Inciter le gestionnaire à proposer des formations en breton à son personnel.	
x		27- Soutenir l'ouverture d'une crèche immersive sur le territoire.	Vannes

ECOLES / SKOLIOù : si votre commune propose un enseignement bilingue :

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
	x	28a- Lors des campagnes d'inscriptions, faire la promotion de l'enseignement en langue bretonne (immersif et paritaire) en appuyant sur la nécessité et les atouts de tels enseignements.	Quimper
	x	29a- Proposer dans ces filières bilingues, un environnement favorable au breton (ATSEM bretonnant, personnel périscolaire bretonnant).	
	x	30a- Généraliser l'initiation au breton dans les classes maternelles publiques monolingues. En place depuis plus de 12 ans à Landerneau	
x		31a- Allouer une subvention spécifique aux établissements immersifs (Diwan) en langue bretonne pour la scolarisation des élèves.	

ECOLES / SKOLIOù : Si votre commune ne propose pas d'enseignement bilingue :

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
		28b- Généraliser l'initiation au breton dans les classes maternelles publiques monolingues.	
		29b- Proposer ou soutenir l'ouverture d'une filière bilingue dans la/les écoles de la commune ou les écoles rattachées.	Plusieurs communes
		30a- Les établissements immersifs (Diwan) en langue bretonne recevront une subvention spécifique pour la scolarisation des élèves.	

LOISIRS – JEUNESSE / DUDIOù – YAOUANKIZ :

A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
x		32- Soutenir le centre de loisirs en langue bretonne nouvellement créé à Gorre Menez par Ti ar Vro Landerne Daoulaz par une aide spécifique. A voir à l'échelle CCPLD	
x		33- Impulser la mise en place d'activités de loisirs en breton pour les enfants bilingues.	
x		34- Soutenir financièrement la mise en place de camps d'été en breton pour obtenir des tarifs comparables aux séjours monolingues.	
	x	35- Introduire des animations en breton dans les médiathèques et bibliothèques (lectures – contes). Développer les fonds en langue bretonne	Landerneau

FORMATION POUR ADULTES / STUMMADUR EVIT AN DUD DEUET :


A étudier	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
x		36- Chercher à rendre l'enseignement aux adultes gratuit soit par une intervention municipale ou par des partenariats.	
	x	37- Organiser des campagnes pour inciter les adultes à s'inscrire aux formations à la langue bretonne.	
x		38- Soutenir les centres de formation en langue bretonne par une aide spécifique.	

Vous avez coché plusieurs actions. Quel sera votre calendrier de mise en œuvre ?

_____ Mandat _____

Quelles seront les modalités de mise en place ? Par le binôme élu-agent délégués à la langue bretonne en lien avec le Maire et le conseil d'adjoints ou en lien avec le Président et le bureau communautaire _____

4- Le breton dans la vie publique et culturelle / Ar brezhoneg er vuhez foran ha sevenadurel :**SIGNALÉTIQUE / PANELLEREZH**

A étudiant	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
	x	39- Généraliser la langue bretonne dans votre communication externe (invitations, panneaux électroniques...)	Landerneau : invitations bilingues
	x	40- Installer une signalétique interne et externe bilingue paritaire dans et sur les bâtiments publics.	
	x	41- Généraliser la signalétique paritaire des rues en bilingue.	
	x	42- Réaliser des panneaux directionnels bilingues français-breton paritaire.	
x		43- Mettre en place une signalisation de police paritaire.	 Quimper
	x	44- Mettre en place une signalétique bilingue paritaire dans le service de transport public notamment les supports numériques (arrêt de bus, message lumineux).	
	x	45- Garantir une nomenclature communale en langue bretonne.	Landerneau

CULTURE / SEVENADUR :

A étudiant	Oui	Si nous sommes élus, nous nous engageons à :	Exemples
	x	46- Soutenir les médias en langue bretonne par une aide financière spécifique.	Landerneau : Arvorig FM
	x	47- Impulser la présence de spectacles en breton dans la programmation culturelle de votre commune.	
	x	48- Soutenir les structures qui garantiront une programmation en langue bretonne par des subventions spécifiques.	Landerneau : Kann al Loar

Vous avez coché plusieurs actions. Quel sera votre calendrier de mise en œuvre ?

Mandat

Quelles seront les modalités de mise en place ? Par le binôme élu-agent délégués à la langue bretonne en lien avec le Maire et le conseil d'adjoints ou en lien avec le Président et le bureau communautaire
